



HAL
open science

Engagement difficile. Les poèmes de croisade de Rutebeuf

Sung-Wook Moon

► **To cite this version:**

Sung-Wook Moon. Engagement difficile. Les poèmes de croisade de Rutebeuf. Loxias, 2016, Doctoriales XIII, 54. hal-04519664

HAL Id: hal-04519664

<https://hal.science/hal-04519664v1>

Submitted on 25 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License



AVERTISSEMENT

Les publications du site Epi-revel sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Conditions d'utilisation - respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle

L'accès aux références bibliographiques et au texte intégral, aux outils de recherche ou au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs.

Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement et notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site Epi-revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés sur les postes des utilisateurs ou imprimés par leur soin. L'Université Côte d'Azur est l'éditeur du portail Epi-revel et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site.

L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe Epi-Revel.



Engagement difficile. Les poèmes de croisade de Rutebeuf

Sung-Wook Moon

Résumé

Rutebeuf laisse onze poèmes de croisade qui conduisent leur auteur à entrer en contact avec l'Histoire, tout en le confrontant à une série de questions : la poésie a-t-elle un rôle dans le temps qui court ; quels moyens a-t-elle à sa disposition ; et ce rôle et ces moyens, s'ils existent, sont-ils légitimes ? Questions difficiles auxquelles le poète du XIII^e siècle a du mal à trouver une réponse irréfutable. Historiquement, son engagement semble finir en mésaventure. À nous d'y lire une aventure littéraire.

Rutebeuf leaves eleven crusade poems that lead their author to enter into contact with the History, while confronting him with a series of questions : does the poetry have any role in the time passing ; which means does it have at its disposal ; and if this role and these means do exist, are they legitimate ? Hard questions, to which the poet of the thirteenth century has difficulty finding an irrefutable answer. Historically, his engagement seems to be a misadventure. It's up to us to read there a literary adventure.

Mots-clés

Rutebeuf, croisade, littérature et histoire, engagement

XIII^e siècle

France

« La croisade a mauvaise presse aujourd'hui¹ » : c'est par cette phrase que l'historien Michel Balard entame son ouvrage de référence sur le sujet. *Mutatis mutandis*, le même constat s'applique au cas des études sur Rutebeuf. Ce poète parisien du XIII^e siècle est aujourd'hui connu notamment grâce à ses poèmes d'allure autobiographique, poèmes dits *d'infortune*. En même temps, une autre grande portion de son œuvre, consacrée à la querelle universitaire du milieu du siècle, lui a valu le titre d'auteur de la « première rencontre véritable [...] de la poésie et de l'histoire² ». Tenus par contre dans une relative négligence, ses poèmes de croisade ont une fois fait dire à un autre historien qui pourtant daignait y prêter attention qu'ils « ne constituent qu'une petite part de l'œuvre du poète et cette part n'est pas la meilleure³ ». Il est difficile de contredire ce jugement, non seulement parce que ces pièces magnifient une idée si funeste qu'elle est aujourd'hui l'une des composantes essentielles de l'image du Moyen Âge fanatique et intolérant, mais

¹ Michel Balard, *Croisades et Orient latin (XI^e-XIV^e siècle)* [2001], Paris, Armand Colin, « U. Histoire », 2003, p. 7.

² Paul Zumthor, *Essai de poétique médiévale* [1972], Paris, Le Seuil, « Points Essais », 2000, p. 487.

³ Paul Rousset, « Rutebeuf poète de la croisade », *Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte* 60, 1966, p. 103.

encore parce qu'elles abondent en lieux communs et en clichés, susceptibles d'ennuyer le lecteur moderne.

Sans prétendre les réhabiliter de toutes les éventuelles accusations, valables ou non, nous entendons y chercher un intérêt au moins, surtout par rapport au statut que le poète se donne dans la société où il vit. Cette quête passera par l'interrogation de son attitude envers la matière de la croisade et finira par aborder, en termes généraux, la relation entre la poésie et le cours de l'Histoire.

Malaise dans la croisade

La croisade est un fait capital du Moyen Âge central qui impliqua pendant deux siècles, sinon plus, le monde occidental tout entier. Son impact ne resta pas restreint au domaine militaire et politique, mais affecta diverses strates de la chrétienté qu'elle tendait à exalter⁴. À ce mouvement global vinrent participer toute sorte de manifestations de la part de la littérature dans une langue en formation qu'était le français, que ce soit de type narratif, lyrique ou didactique.

Contemporain de saint Louis, le représentant des derniers éclats de la guerre sainte en Orient, Rutebeuf hérita pour ses onze poèmes de croisade⁵ de ces différents fonds littéraires qui depuis plus d'un siècle avaient évolué en s'influençant mutuellement. Jean Dufournet, préfaçant sa traduction de ce corpus, a proposé une lecture comparatiste de celui-ci et du lyrisme traitant le même thème⁶, alors que David A. Trotter a voulu insister sur ce que le poète aurait emprunté à la littérature épique⁷.

Toutefois, la source principale de Rutebeuf dans ce domaine fut sans aucun doute la prédication. Edmond Faral, puis Nancy Freeman Regalado ont signalé les points de convergence entre son écriture et le discours des prêcheurs de croisade. La critique américaine a aussi suggéré la possibilité que ce travail propagandiste ait été intégré dans la vaste campagne de promotion de la croisade, campagne lancée par la papauté et menée par ses légats et prêcheurs⁸. Mais c'est tout d'abord le poète lui-

⁴ Sur le rapport des deux notions de chrétienté et de croisade, voir Paul Rousset, *Histoire d'une idéologie. La croisade*, Lausanne, L'Âge d'Homme, « Cheminement », 1983, p. 31-33.

⁵ Dans notre édition de base, publiée par Edmond Faral et Julia Bastin, la partie *Croisades* compte douze pièces au total. Mais les éditeurs notent que le poème *De Monseigneur Anseau de l'Isle* « ne concerne aucunement la croisade » ; ils ne l'ont placé là qu'« à cause de ses affinités, en tant qu'éloge funèbre, avec les plaintes d'Eudes de Nevers, du roi de Navarre et du comte de Poitiers » (Rutebeuf, *Œuvres complètes*, éd. Edmond Faral et Julia Bastin, Paris, Picard, 2 t., 1959-1960, vol. 1, p. 510, n. 1).

⁶ Jean Dufournet, « Rutebeuf et la croisade », in Rutebeuf, *Poèmes de l'infortune et poèmes de la croisade*, trad. J. Dufournet, Paris, Champion, « Traductions des classiques français du Moyen Âge », 1979, p. 91-117. Les chansons de croisade qu'il a prises en compte avaient été rassemblées dans le volume suivant : *Les chansons de croisade avec leurs mélodies*, éd. et trad. Joseph Bédier et Pierre Aubry, Paris, Champion, 1909.

⁷ David A. Trotter, *Medieval French Literature and the Crusades : 1100-1300*, Genève, Droz, « Histoire des idées et critique littéraire », 1988, p. 211-227.

⁸ E. Faral, « Introduction », in Rutebeuf, *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 37-39 ; Nancy Freeman Regalado, *Poetic Patterns in Rutebeuf : A Study in Noncourtly Poetic Modes of*

même qui revendique cette influence et cette dénomination en terminant l'une de ses pièces par le vers suivant : « Rutebués son sarmon define⁹. » De fait, cette poésie a en commun avec la prédication de la guerre sainte d'inciter les gens à prendre la bonne voie, c'est-à-dire à prendre la croix et « A revengier et a desfendre / La Terre de promission¹⁰ ». La prétention de Rutebeuf n'est donc pas infondée.

En ce sens, une analyse approfondie a été présentée par Estelle Doudet¹¹. Ne se contentant pas du répertoriage thématique qui aurait consisté à pointer dans l'œuvre en question la profusion de lieux communs, elle voulait localiser cette production dans la carrière du poète, prenant pour point de départ un fait chronologique : ses poèmes de croisade, excepté la seule *Complainte de monseigneur Geoffroi de Sergines*, composée vers 1255 ou 1256, sont tous contemporains de ou postérieurs à la fin d'un autre grand événement de sa vie, la polémique de l'Université parisienne. Celle-ci, initiée au début des années 1250, opposa aux frères Mendiants les maîtres séculiers à propos de la répartition des chaires à la Faculté de théologie, avant qu'en proportion de la dégradation de la situation, on ne mette en cause de façon de plus en plus radicale la légitimité de ces communautés novatrices qui bouleverseraient la hiérarchie ecclésiastique et sociale¹². Au cours de cette affaire, Rutebeuf se trouvait du côté des séculiers, à savoir les vaincus qui, finalement, ne purent contenir l'essor des nouveaux venus, soutenus par le Saint-Siège et la royauté capétienne. Michel-Marie Dufeil affirme dans sa chronographie des pièces de Rutebeuf que dès les années 1262-1263, lorsque la défaite de son parti s'avérait irréparable, il se vit contraint à un *revirement* et une *conversion* et que ce fut à ce moment que la croisade lui fournit une occasion pour désertier effectivement son ancien camp, dans la mesure où animer l'esprit de la guerre sainte ne pouvait exprimer qu'un accord avec l'autorité et la politique du pape et du roi de France, ses vieux adversaires¹³. Sur ce point, E. Doudet va plus loin en voyant là, au-delà d'un compromis avec les pouvoirs triomphants, un effort pour stabiliser et élever le statut de son métier, celui d'écrivain. Partisan et polémiste d'un groupe minoritaire, Rutebeuf aurait dorénavant ambitionné de se hausser jusqu'au rang de prédicateur à la faveur d'une cause défendue par toute la chrétienté. Au demeurant, conclut-elle, le poète du XIII^e siècle préfigurerait ses homologues des siècles suivants qui entreprendront

the Thirteenth Century, New Haven, Yale University Press, « Yale Romanic Studies », 1970, p. 39-54.

⁹ Rutebeuf, *Nouvelle complainte d'outremer*, v. 366, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 509. Nous précisons que le mot « sarmon » a ici son sens technique, plutôt que l'acception plus large de "discours, parole".

¹⁰ Rutebeuf, *Complainte d'outremer*, v. 22-23, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 445.

¹¹ Estelle Doudet, « Rhétorique en mouvement : Rutebeuf, prêcheur et polémiste de la Croisade », *Méthode !* 9, 2005, p. 11-17.

¹² Sur cet épisode majeur de l'histoire de l'université médiévale, voir Michel-Marie Dufeil, *Guillaume de Saint-Amour et la polémique universitaire parisienne : 1250-1259*, Paris, Picard, 1972.

¹³ Michel-Marie Dufeil, « L'œuvre d'une vie rythmée : chronographie de Rutebeuf », in Danièle Buschinger et André Crépin (dir.), *Musique, littérature et société au moyen âge*, Paris, Champion, 1980, p. 286-289.

d'occuper à découvert « un rôle public crucial [...] face aux problèmes de leur temps¹⁴ ».

Voilà un schéma clair, trop beau pour être tout à fait vrai. Revenons au vers final, cité plus haut, de la *Nouvelle complainte d'outremer* : « Rutebués son sarmon define. » Si le terme « sarmon » est de nature à assurer au discours qui vient d'être prononcé un certain privilège, ce dernier se trouve compromis par l'élément qui ouvre la même phrase : « Rutebués », le nom du poète. On voit bien ce que cette appellation a en elle-même d'ouvertement grossier, *rude* ; s'y ajoute le fait qu'à maintes reprises dans son œuvre, son possesseur, plutôt que de la dissimuler, s'est plu à l'exhiber, et parfois à la gloser, dans des textes tantôt burlesques, tantôt sérieux comme à la fin de récits pieux :

Et Rustebués en un conte a
Mise la chose et la rima.
Or dist il que, s'en la rime a
Chosë ou il ait se bien non,
Que vous regardez a son non.
Rudes est et rudement oevre :
Li rudes hom fet la rude oevre.
Se rudes est, rudes est bués ;
Rudes est, s'a non Rudebués.
Rustebués oevre rudement,
Sovent en sa rudece ment¹⁵.

Pourquoi, après avoir raconté un miracle de la Vierge, une telle signature frôlant l'insolence ? Une marque d'humilité, certainement, d'un homme qui se soucie de se conformer aussi bien à l'exigence religieuse qu'au précepte rhétorique de la *captatio benevolentiae*. On observera cependant que cet homme est un écrivain et qu'en tant que tel, il ne parle pas d'autre chose que de son travail, son « oevre ». En un mot, le nom dérisoire lui sert de carte d'identité littéraire, de manifeste poétique fondé sur le principe de « rudece¹⁶ ». Cela ne convient de toute évidence pas à un prêcheur qui devrait être pondéré, grave, charismatique. Il n'est même pas interdit de penser que par là, Rutebeuf pousse son « sarmon » vers le sens figuré du mot, celui de "discours ennuyeux¹⁷", en sous-entendant que cet ennui n'est provenu que de sa propre maladresse.

¹⁴ E. Doudet, « Rhétorique en mouvement », p. 17.

¹⁵ Rutebeuf, *Le Sacristain et la femme au chevalier*, v. 750-760, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 2, p. 234.

¹⁶ Voir à ce propos le très éclairant passage de Michel Zink, « Introduction », in Rutebeuf, *Œuvres complètes* [1989-1990], éd. et trad. M. Zink, Paris, LGF, « Lettres gothiques », 2001, p. 30-31.

¹⁷ Cette acception est enregistrée par Takeshi Matsumura dans son *Dictionnaire du français médiéval*, Paris, Les Belles Lettres, 2015, p. 3109, s.v. *sermon*, avec l'exemple suivant : « Mais de ceste raisun / Ne ferai plus sermun » (Philippe de Thaon, *Le Bestiaire*, éd. Emmanuel Walberg, Paris, Welter, 1900, p. 41, v. 1105-1106).

Si, en dépit de tout, l'auteur tient à marquer de ce nom vulgaire son didactisme, nous sommes obligés de considérer le décalage qui en découle, si petit soit-il¹⁸, et de tenter de l'interpréter dans un contexte plus large de son entreprise littéraire. Choisir la croisade comme matière signifie dès lors moins le passage d'un statut à un autre qu'une extension et une diversification du métier. En effet, ni la polémique universitaire ni la prédication croisée ne furent pratiquées exclusivement dans leurs périodes. Rutebeuf gardait toujours, à côté de l'une comme de l'autre de ces veines, celles qui faisaient naître des textes de différents types, allant de pièces hagiographiques à fabliaux scatologiques. En tout état de cause, Jean-Pierre Bordier a eu raison de dire que « la chronologie de ses poèmes ne nous permet pas d'opposer une période profane et comique à une autre, pieuse et sérieuse¹⁹. » On notera aussi que selon toute apparence, faire à la fois ceci et cela résulta de commandes divergentes auxquelles un ménestrel devait se soumettre : la prédication n'y fit pas exception.

Il serait injuste de refuser un tant soit peu d'audace à celui qui exécuta un *Pet au vilain* et une *Complainte d'outremer* sous un même nom, sous le signe de la rudesse bovine. Encore faut-il savoir s'il aurait pu persister jusqu'au bout dans cette audace, s'il ne se serait pas senti mal à l'aise dans ses multiples déplacements. En ce qui concerne les *sermons* de croisade de Rutebeuf, E. Doudet évoque bien la position paradoxale du prédicateur ou du clerc en général « face à l'entreprise guerrière de la Croisade, à laquelle il ne peut participer²⁰. » En réalité, cette participation n'était pas nécessairement interdite aux hommes d'Église. Humbert de Romans, maître général des Dominicains et contemporain de Rutebeuf, poussa au contraire les prêcheurs de croisade à prendre eux-mêmes la croix afin de montrer l'exemple à leur auditoire. De plus, dès le début du XIII^e siècle, l'indulgence accordée aux croisés s'est étendue à toute sorte de collaborateurs qui y feraient une contribution indirecte, de façon financière ou par l'activité de prêcher²¹. Toujours est-il que le rôle de ces non-guerriers pouvait être tenu pour problématique²² et que même ce rôle, il n'est pas

¹⁸ À ce décalage, le copiste du manuscrit *R* (Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, 9411-9426) ou son modèle fut peut-être sensible, choisissant de gommer le voisinage de deux éléments inharmoniques et produisant une variante intéressante : « Rustebués se complainte fine. » (Rutebeuf, *Nouvelle complainte d'outremer*, v. 366 (variante), in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 509).

¹⁹ Jean-Pierre Bordier, « L'Antéchrist au Quartier Latin selon Rutebeuf », in Daniel Poirion (dir.), *Milieux universitaires et mentalité urbaine au Moyen Âge*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, « Cultures et civilisations médiévales », 1987, p. 9.

²⁰ E. Doudet, « Rhétorique en mouvement », p. 14.

²¹ Voir Albert Lecoy de La Marche, « La prédication de la croisade au XIII^e siècle », *Revue des Questions historiques* 48, 1890, p. 15-16 ; M. Balard, *Croisades et Orient latin*, p. 39.

²² La *Chanson d'Antioche* offre un épisode emblématique s'agissant de la fonction des clercs au sein des croisés : au moment de la préparation de la bataille définitive, l'évêque de Puy tente de confier le port de la Sainte Lance à un des principaux chefs de l'armée chrétienne qui, pour ne pas en être gênés dans le combat, le refusent les uns après les autres, jusqu'à ce que ce prélat soit décidé à s'en charger lui-même, à la suite d'un discours d'Hugues le Maine portant sur la distinction entre le clergé et la chevalerie : « Sire, dist li quens Hue, molt grant tort en avés, / Ki de porter le Lance nul de nos requerés. / Ço n'afiert pas a nos, se dire le volés, / Mais a vos qui clers estes et vesques ordenés. / Ne quit mellor de vos descî qu'en Balesgués. / Nos sommes chevaliers et cascuns alosés. / Par nos iert tos l'estors commenciés et finés. / Vos en irés devant sor vo destrier armés, / Si porterés

certain que Rutebeuf ait pu le revendiquer de plein droit. Les prêcheurs officiellement mandatés par le Saint-Siège étaient soucieux de maintenir le monopole en cette matière et s'inquiétaient de voir s'agiter de faux compagnons nuisant à leur autorité²³. Cela n'est pas sans rapport avec le fait que lorsqu'il fait allusion à l'idée de l'indulgence, Rutebeuf ne se pose jamais en tant qu'ayant-droit de sa gestion.

Qu'a l'arme vuet doner santei
Oie de Pouille l'errement !
Diex a son regne abandonei :
Li sien le nos vont presentant
Qui de la Terre ont sarmonei.
Quanque nos avons meserreï
Nos iert par la croix pardonei :
Ne refusons pas teil present²⁴.

Tandis que les deux premiers vers associent au salut de l'âme des auditeurs l'écoute du discours qui suit, donnant l'impression que c'est l'auteur lui-même qui va le proférer, le reste de la strophe, portant sur le *pardon de la croix*, l'intègre parmi « nos », vis-à-vis de ceux qui appartiennent à Dieu (« Li sien ») et qui à ce titre font savoir ce qu'est la volonté divine. On atteste ici une division du travail. Il est permis à Rutebeuf de diffuser « l'errement » de Pouille et, s'il le veut, des recommandations peu ou prou précises ; il ne fait pour autant pas partie de ceux qui sont autorisés à gérer effectivement l'indulgence, le cœur de toute prédication de croisade. Voyons un autre exemple fourni par la *Complainte de Constantinople* :

L'en sermona por la croiz prendre,
Que l'en cuida paradis vendre
Et livrer de par l'apostole²⁵.

Il est évident que Rutebeuf ne se montre pas ici inclus au sein des prêcheurs officiels, désignés par le pronom indéfini « l'en ». Il convient aussi de remarquer que, dans tous ses poèmes de croisade, c'est le seul endroit où il mentionne explicitement le pape (« l'apostole »), l'ultime responsable de la *vente du paradis*,

le Lance de qui Dex fu navrés / Et en le Sainte Crois travelliés et penés, / Et nos vos ferons voie a nos brans acérés. » (*La Chanson d'Antioche. Chanson de geste du dernier quart du XII^e siècle*, éd. et trad. Bernard Guidot, Paris, Champion, « Champion classiques », 2011, p. 808-822, v. 7731-7908, cit. p. 820, v. 7867-7877). En cette fin du XII^e siècle, un Ralph Niger conseille à Philippe Auguste, dans son traité *De re militari*, d'écarter de la troupe tous les non-combattants, soit les pauvres, vieillards ou faibles, soit les clercs, sauf ceux qui s'occuperaient de la liturgie (voir M. Balard, *Croisades et Orient latin*, p. 244).

²³ Jean Flori, *Prêcher la croisade (XI^e-XIII^e siècle). Communication et propagande*, Paris, Perrin, 2012, p. 119 et 284.

²⁴ Rutebeuf, *Chanson de Pouille*, v. 1-8, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 432-433.

²⁵ Rutebeuf, *Complainte de Constantinople*, v. 97-100, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 427.

de l'indulgence²⁶. La quasi-absence de cette source d'autorité répond à la situation tout au mieux officieuse de notre prédicateur, de telle manière que sous sa plume, l'indulgence se dépouille de sa dimension théologique et juridique et a tendance à se réduire à un avantage moral et à s'inscrire dans une alternative simpliste : paradis ou enfer.

Dieux done paradix a touz ses bienvoillans :
Qui aidier ne li vuet bien doit estre dolans²⁷.

Pour compter parmi les « bienvoillans » de Dieu, chacun doit s'enrôler dans son armée pour montrer de la hardiesse, car « Ja coars n'enterra en paradyx celestre, / Si n'est nuns si coars qui bien n'i vouxist estre.²⁸ » Cette clause ne laisse aucune ambiguïté. L'ennui est que la réalité est plus compliquée, d'abord dans le cas du poète :

Souspirant por l'umain langage
Et penssis au cruel damage
Qui de jor en jor i avient,
Vous vueil descouvrir mon corage,
Que ne sai autre laborage :
Du plus parfont du cuer me vient²⁹.
Et plus loin dans la même pièce :
Diex gart Jasphe, Acre, Cesaire !
Autre secors ne lor puis faire,
Que je ne sui més hom de guerre³⁰.

En raison du déséquilibre entre sa lourde angoisse, touchant tout « l'umain langage » et qui ne saurait se dissiper que par une action militaire, et son incompétence dans cette action, l'écrivain vient à se mettre en scène de façon singulière dans la *Disputaison du croisé et du décroisé* : un beau jour, lorsqu'il chevauchait dans la rue, il est par hasard entré dans un jardin où se divertissaient des chevaliers. Passé ce prologue de cinq huitains d'octosyllabes, le poème est entièrement composé, pour les deux cents vers qui restent, du dialogue entre deux de ces gentilshommes, l'un croisé et l'autre qui a renoncé à la croisade, jusqu'à ce qu'il se laisse convaincre par le premier. Tout ce temps, Rutebeuf demeure dans une posture curieuse :

²⁶ C'est ce que souligne dans un sermon Jacques de Vitry : « Telle est en effet l'indulgence plénière que le pontife suprême vous accorde en vertu des clefs qui lui ont été confiées par Dieu » (trad. J. Flori, *Prêcher la croisade*, p. 427).

²⁷ Rutebeuf, *Dit de Pouille*, v. 21-22, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 437. J. Flori estime que la prédication savamment appuyée, comme celle des frères Mendiants, « demeurerait probablement close ou obscure, dans ses développements théologiques surtout, pour la plupart des auditoires », auprès de qui l'alternative tranchée entre le salut et la damnation en offrait une version accessible (J. Flori, *Prêcher la croisade*, p. 377-380).

²⁸ Rutebeuf, *Voie de Tunes*, v. 93-94, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 466.

²⁹ Rutebeuf, *Complainte de Constantinople*, v. 1-6, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 424.

³⁰ Rutebeuf, *Complainte de Constantinople* v. 28-30, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 425.

Ge ne me vould sor eux embatre,
Que ce me dist uns hom cortois :
« Teiz cuide compaignie esbatre
Qui la toust », c'est or sans gabois³¹.

Le poète, alors, « descent por [s]oi acouteir³² », sans attirer l'attention des interlocuteurs. Il explicite ainsi la distance qui le sépare de la chevalerie, classe qui a le monopole des choses militaires. À ce propos, E. Doudet renvoie à l'image topique de la fin du Moyen Âge qui place les écrivains à l'écart de l'espace central où se jouent entre chevaliers et dames les activités splendides touchant l'amour ou les armes³³. Mais la situation, chez Rutebeuf, paraît encore pire : une fois que le dialogue est entamé, sa présence est totalement oubliée, on n'en lit aucune mention jusqu'à l'explicit. Ce qui est d'autant plus troublant que ce dialogue n'est en réalité qu'une extériorisation de son « penceir », le croisé et le décroisé reproduisant son débat intérieur :

L'autrier, entour la Saint Remi,
Chevauchioie por mon affaire,
Pencix, car trop sunt agrami
La gent dont Diex at plus a faire,
Cil d'Acre, qui n'ont nul ami
[...]
Tant fui pancis a ceste choze
Que je desvoiai de ma voie,
Com cil qu'a li meïmes choze,
Por le penceir que g'i avoie.
Une maison fort et bien cloze
Trouvai, dont je riens ne savoie,
Et s'estoit la dedens encloze
Une gent que je demandoie³⁴.

L'auteur est exclu de la scène qu'il invente et construit : signe de son inquiétude au regard de l'impact de son engagement pour la cause de la Terre sainte vers laquelle lui-même ne partira jamais.

³¹ Rutebeuf, *Disputaison du croisé et du décroisé*, v. 21-24, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 471.

³² Rutebeuf, *Disputaison du croisé et du décroisé*, v. 28, in *Œuvres complète*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 471.

³³ E. Doudet, « Rhétorique en mouvement », p. 14. La critique reprend implicitement l'idée proposée par Jacqueline Cerquiglini-Toulet, « Le clerc et le louche. Sociologie d'une esthétique » [1984], in Denis Hüe (dir.), *Comme mon cœur désire : le livre du Voir Dit*, Orléans, Paradigme, « Medievalia », 2001, p. 187-198.

³⁴ Rutebeuf, *Disputaison du croisé et du décroisé*, v 1-5, 9-16, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 470-471. Nous signalons que ce poème est conservé non seulement dans le manuscrit C (Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 1635), le recueil le plus volumineux de l'œuvre de Rutebeuf, mais aussi dans R et T (Turin, Bibliothèque de l'Université, L. V. 32, détruit en 1904), dont le dernier est un *codex* à dominante allégorique, comportant notamment la *Voie de Paradis* ou *d'Humilité* de notre auteur (voir la description d'Auguste Scheler, *Notices et extraits de deux manuscrits français de la Bibliothèque royale de Turin*, Bruxelles, Olivier, 1867, p. 66-97, en particulier 69 et 95).

Questions d'estoire

Au début de cet article, nous avons cité Paul Zumthor qui voit dans les poèmes universitaires de Rutebeuf le premier moment où la poésie entre en contact avec l'Histoire. Nous pourrions dire de son corpus de la croisade qu'il en constitue le deuxième. D'ailleurs, l'entreprise de toute la chrétienté qu'est la guerre sainte paraît être d'une dimension incomparable à celle d'une dispute limitée au petit groupe des savants scolastiques. Reste que cette grandeur historique de la croisade ne suscite pas seulement la ferveur, mais aussi l'embarras chez le ménestrel, puisque, appartenant à une condition précaire, ce dernier a du mal à s'y assurer une place. Ainsi s'expliquerait l'extrait suivant :

Recommenciez novele estoire,
Servez Dieu de fin cuer entier,
Quar Diex vous moustre le sentier
De son païs et de sa marche
Que l'en sanz reson li sormarche³⁵.

L'édition d'E. Faral et de J. Bastin a proposé de traduire « estoire » par "épopée"³⁶. Michel Zink, lui, y a vu un jeu subtil, attendu que cette graphie représente deux mots différents en ancien français, l'un dérivé du latin *historia*, "histoire" et l'autre, du grec *stolion*, "flotte, voyage par mer". Le poète inviterait là à son auditoire à préparer une nouvelle *flotte* afin d'accomplir des exploits dignes des héros *épiques*³⁷. Nous y ajoutons que, s'aidant de cette homonymie, Rutebeuf anime du même coup la polysémie inhérente à « estoire » au sens d'*historia*, telle qu'elle reste dans le vocable moderne *histoire*, vacillant entre les ordres factuel et fabuleux, de la même manière que le ménestrel se trouve pris entre vérité et fiction³⁸. Lisons, à la lumière de cette supposition, le passage qui inaugure la pièce, précédant immédiatement celui que nous venons de citer :

Empereor et roi et conte
Et duc et prince, a cui l'en conte
Romanz divers, por vous esbatre,
De cels qui se seulent combatre
Ça en arriers por sainte Yglise,
Quar me dites par quel service
Vous cuidiez avoir paradis.
Cil le gaignierent jadis
Dont vous oez ces romanz lire
Par la paine et par le martire
Que li cors souffrirent sor terre.
Vez ci le tens, Diex vous vient querre,

³⁵ Rutebeuf, *Complainte d'outremer*, v. 16-20, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 445.

³⁶ Ils sont suivis par les deux traducteurs du poète : Rutebeuf, *Poèmes de l'infortune et poèmes de la croisade*, trad. J. Dufournet, p. 135 ; Rutebeuf, *Œuvres complètes*, éd. et trad. M. Zink, p. 847.

³⁷ Rutebeuf, *Œuvres complètes*, éd. et trad. M. Zink, p. 847-848.

³⁸ Sur le problème de la vérité chez le poète, Jean-Pierre Bordier, « Réflexions sur le voir dire de Rutebeuf », in *Farai chansoneta novele. Essais sur la liberté créatrice au Moyen Âge. Hommage à Jean-Charles Payen*, Caen, Centre de Publication de l'Université de Caen, 1989, p. 77-86.

Braz estenduz, de son sanc tains,
Par qui li feus vous ert destains
Et d'enfer et de purgatoire³⁹.

Dans les premiers vers, Rutebeuf parle de récits où les héros se battent contre les ennemis de Dieu et de l'Église : le territoire où excellent, entre autres, les chansons de geste⁴⁰. C'est alors la terminologie qui nous surprend : « Romanz divers ». Mais cette expression ne désigne pas forcément les textes que nous appelons aujourd'hui de ce mot. Tout au long du Moyen Âge, *roman* reste sémantiquement flou et capable de dénommer, de façon globale, tout texte écrit en langue vernaculaire, ou cette langue elle-même, la *langue romane*.

D'autre part, on sait qu'il arrive assez souvent que les œuvres épiques soient désignées par ce terme. Mais ce désordre lexical n'est pas absolument arbitraire, sous condition d'en croire Dominique Boutet et de voir entre *roman* et *chanson* non pas une opposition thématique ou formelle, mais celle de deux manières de faire exister le texte épique : ou bien par l'écrit, pour que l'on puisse le lire, seul ou en groupe, ou bien par le chant, dans la performance orale⁴¹. Cependant, de ces deux manières, c'est la deuxième qui semble la plus authentique, étant entendu que la chanson de geste consiste à magnifier un héroïsme collectif dans une union établie entre le chanteur et son auditoire⁴². Il n'est pas exclu non plus que là réside la raison du choix terminologique de Rutebeuf : le terme *roman* manifesterait une déchéance de l'épopée ; devenue un moyen d'« esbatre » parmi d'autres, elle ne pourrait plus insuffler l'esprit héroïque dans le cœur de celui qui l'écoute. Ce que viennent confirmer les vers suivants :

Assez de gent sont moult dolant
De ce que l'en trahi Rollant
Et pleurent de fausse pitié,
Et voient aus iex l'amistié
Que Diex nous fist qui nous cria,

³⁹ Rutebeuf, *Complainte d'outremer*, v. 1-15, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 444-445. Notons que c'est dans toute l'œuvre de Rutebeuf la seule occurrence de « purgatoire » où sa juxtaposition avec « enfer » sur le même plan de valeur accentue la dichotomie que nous avons vu exister entre paradis et enfer.

⁴⁰ E. Faral et J. Bastin, se sentant obligés de préciser à quels textes le poète pourrait renvoyer, commentent les v. 3-5 en ces termes : « Il peut s'agir des poèmes célébrant les exploits de Charlemagne et des siens contre les Sarrasins et également de récits tels que la *Chanson d'Antioche* et l'*Histoire transmarine*. » (Rutebeuf, *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 444).

⁴¹ Dominique Boutet, *La chanson de geste. Forme et signification d'une écriture épique du Moyen Âge*, Paris, PUF, « Écriture », 1993, p. 14-16.

⁴² Voir Paul Zumthor, *Essai de poétique médiévale*, p. 384-385. Jean Rychner, de son côté, parle d'« une trinité organique [entre] le jongleur, son récit et son public », et affirme que « la diffusion orale de la chanson de geste entraîne entre les chanteurs et la communauté qui les écoute, entre les chanteurs et le peuple, une communion beaucoup plus étroite et plus immédiate que celle qui existe entre auteurs et lecteurs, si bien que ce sont les sentiments mêmes de ce peuple que les chansons de geste expriment presque nécessairement, des sentiments et des idées qui groupent, qui unissent, qui ont une large résonance, à l'opposé des subtilités qui isolent » (Jean Rychner, *La chanson de geste. Essai sur l'art épique des jongleurs*, Genève, Droz, « Société de publications romanes et françaises », 1955, p. 158). Les mots « lecteurs » et « subtilités » se réfèrent évidemment à l'univers romanescque.

Qui en la sainte croiz cria
Aus Juÿs qu'il moroit de soi⁴³.

Que Rutebeuf qualifie de « fausse pitié » la réaction émotionnelle que provoque chez le public la geste de Roland nous invite à nous demander si, contrairement à ses contemporains, l'auteur aurait pu pénétrer le caractère fictif de l'histoire⁴⁴. Mais cette fausseté ne vient pas tant de l'origine douteuse de cette histoire que de sa réception par des gens dont le sentiment est fugitif et ne produit aucun effet dans le réel. Le pis est qu'éblouis par l'intrigue spectaculaire et rendus aveugles au sens profond des exploits de l'archétype du *miles Christi*, ils en viennent à oublier la vérité la plus tangible, l'amour de Dieu qu'ils « voient aus iex » à chaque moment avec le Crucifix. Si jadis Ganelon « trahi Rollant » pour le malheur des Francs, seraient-ils vraiment meilleurs que lui, quand ils n'ont aucune envie de devenir de nouveaux Roland⁴⁵ en suivant « le sentier » que le Créateur leur indique « De son païs et de sa marche » ? Bien au contraire,

Toute gentilesce effaciez ;
Il ne vos chaut que vos faciez
Tant que viellesce vos efface,
Que ridee vos est la face,
Que vos iestes viel et chenu.
Por ce que vos seriés tenu
A Gilemeir dou parentei,
Non pas par vostre volentei,
S'estes chevalier leiz la couche
Que vous douteiz un poi reproche⁴⁶.

⁴³ Rutebeuf, *Complainte d'outremer*, v. 57-63, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 446. Ce passage est à comparer avec le propos suivant d'un prédicateur wallon : « Il sunt mainte gent qui ja ne vorroient oïr de Deu parler [...] et plus volentirs oïroient tos tens parler des bataillhes Rolant et Olivier qu'il ne feroit de Nostre Seignor Jhesu Crist. » (Étienne Pasquier (éd.), « Sermons de Carême en dialecte wallon. Texte inédit du XIII^e siècle », in *Mémoires couronnés et autres mémoires*, publiées par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique 41, 1888, p. 42 ; cité par Michel Zink, *La prédication en langue romane avant 1300* [1976], Paris, Champion, « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », 1982, p. 9) M. Zink fait remarquer qu'il s'agit d'un lieu commun de la prédication.

⁴⁴ De fait, le poète se montre une fois au moins en mesure de se douter de la fictionnalité d'un autre personnage mi-léendaire, mi-historique, Alexandre le Grand, auquel il compare un homme de son temps, Alphonse de Poitiers : « Hom nos at parlei d'Alixandre, / De sa largesce, de son sans / Et de ce qu'il fist a son tans ; / S'en pot chacuns, s'il vot, mentir, / Ne nos ne l'osons desmentir / Car nos n'estions pas adonc ; / Mais se por bonteï ne por don / A preudons le regne celestre, / Li cuens Aufons i doit bien estre. » (Rutebeuf, *Complainte du comte de Poitiers*, v. 80-88, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 490).

⁴⁵ Voir le *Dit de Pouille* où le poète dit, jouant sur le nom de Charles d'Anjou : « Il at non li rois Charles, or li faut des Rollans. » (Rutebeuf, *Dit de Pouille*, v. 24, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 446).

⁴⁶ Rutebeuf, *Nouvelle complainte d'outremer*, v. 163-172, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 503. Ces éditeurs comprennent les cinq derniers et difficiles vers comme suit : « Parce qu'autrement on vous tiendrait pour des trompeurs quant à votre parenté, et sans que ce soit par l'effet de votre bonne volonté (se rapportant à ce qui suit), vous êtes bien des chevaliers par l'origine (des chevaliers par le lit ou des rejetons à côté du tronc) en ce sens que vous avez quelque crainte du blâme. » J. Dufournet lit les v. 168-169 différemment du point de vue syntaxique : « Parce qu'autrement vous seriez rangés dans la grande famille des trompeurs », notant que « sans doute il

Il faut donc distinguer du récit qui stérilise une action vertueuse dans le régime du langage l'action elle-même. Cette dernière constitue un fait ineffable, une matière qu'aucune formalisation n'est à même de tarir, comme le prouve cet autre passage à propos des hauts faits d'un croisé de l'époque :

Vos ai la matiere descrite
Qu'em troiz jors ne seroit pas dite⁴⁷.

Par l'appel à une « novele estoire », Rutebeuf désire voir apparaître une nouvelle « matiere » qui prendrait forme dans une nouvelle *flotte*⁴⁸. E. Doudet propose d'en tirer un troisième sens, celui d'« œuvre littéraire » et écrit : « la mise en marche des guerriers équilibre et promet la naissance de l'écriture⁴⁹. » Cette idée pourrait s'appuyer sur la citation suivante :

Avoir deüssiez en memoire
Monseigneur Joffroi de Sergines,
Qui fu tant boens et fu tant dignes
Qu'en paradix est coroneiz
Com sages et bien ordeneiz,
Et le conte Huede de Nevers,
Dont hom ne puet chanson ne vers
Dire se boen non, et loiaul
Et bien loei en court roiaul.
A ceuz deüssiez panrre essample
Et Acres secorre et le Temple⁵⁰.

Ces deux personnages sont évoqués dans ce poème des années 1270 non sans motif personnel, Rutebeuf ayant auparavant composé une *Complainte* pour chacun d'entre eux. L'expression « chanson ne vers » n'est donc pas là par hasard. Mais comme ce passage finit par l'invitation à « panrre essample » sur eux, le point culminant de la dialectique du réel et de l'écriture se trouve du côté du premier, ce qui rend quelque peu intempestive la position du poète dans la littérature de son époque. Car si à la fin du XIII^e siècle « les guerres outre-mer tendent à se poursuivre non plus sur le terrain frustrant de la réalité, mais sur celui de l'imaginaire » et qu'« un terrain perdu dans la réalité est donc reconquis dans la fiction⁵¹, » Rutebeuf s'oppose vigoureusement à cette espèce de substitution illusoire. Au fond, peu lui importe que l'on fasse une autre *Chanson de Roland* ou une autre *Chanson d'Antioche* – nous rappelons qu'il ne nous a pas laissé une seule œuvre épique –

s'agit de Guinemer, oncle de Ganelon dans la *Chanson de Roland*, dont le nom a été déformé sous l'influence de *gile*, *guile*, "ruse, tromperie". » (Rutebeuf, *Poèmes de l'infortune et poèmes de la croisade*, trad. J. Dufournet, p. 165, 170).

⁴⁷ Rutebeuf, *Complainte du roi de Navarre*, v. 133-134, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 485.

⁴⁸ S'y ajoute la différence entre *estoire*, en tant que matière, et *chanson*, sa mise en forme. Voir D. Boutet, *La chanson de geste*, p. 13-14.

⁴⁹ E. Doudet, « Rhétorique en mouvement », p. 16.

⁵⁰ Rutebeuf, *Nouvelle complainte d'outremer*, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 501-502.

⁵¹ Alexandre Winkler, « La "littérature des croisades" existe-t-elle ? », *Le Moyen Âge* 104, 2008, p. 616.

pourvu que les chrétiens aillent reconquérir les territoires usurpés par les Sarrasins et accomplir ainsi leur propre geste, et cela non pas pour le public d'ici-bas, mais pour Dieu qu'ils doivent réjouir à toute force. C'est à quoi réussit le comte de Nevers :

Qu'en lui a si bele matyre
Que Diex s'en puet joer et rire
Et sainz paradix s'en resclaire⁵².

Somme toute, il s'agit de passer du *dire* au *faire* ; de partir réellement, dans une escadre réelle, pour faire partie de la réalité de l'Histoire, de telle sorte que la vie bienheureuse dans l'au-delà soit acquise, car c'est la seule qui compte, tandis que

Tuit sont un, saches a delivre,
Et vie d'oume et oez quasseiz⁵³.

Par bonheur, le temps du poète ne manquait pas de figures exemplaires à sa disposition. Quand la huitième et dernière croisade avait été enfin lancée à l'initiative de saint Louis et que ce dernier avait pris la croix avec plusieurs membres de sa famille, Rutebeuf a composé la *Voie de Tunes* afin de glorifier leur opération. Quelques traits mobilisés en vue de ce panégyrique nous intéressent ici. D'abord, pour deux fils de saint Louis, le dauphin Philippe et Jean Tristan, en même temps que son neveu Robert d'Artois :

Et messires Phelipes et li boens cuens d'Artois
Et li cuens de Nevers, qui sunt preu et cortois,
Refont en lor venue a Dieu biau serventois⁵⁴.

Ensuite, pour le roi lui-même :

Veiz ci moult biau sarmon : li rois va outre meir
Pour celui Roi servir ou il n'a point d'ameir⁵⁵.

Enfin, en priant Dieu pour la réussite de l'expédition :

Li Rois qui les trois rois en Belleem conduit
Conduie touz croiziez qui a mouvoir sunt duit,
Qu'osteir au soudant puissent et joië et deduit,
Si que bonnes en soient et notes et conduit⁵⁶ !

On remarquera que dans chacun de ces trois extraits, Rutebeuf utilise un terme littéraire, deux fois avec une dimension musicale – « biau serventois », « biau

⁵² Rutebeuf, *Complainte du comte Eudes de Nevers*, v 100-102, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 458.

⁵³ Rutebeuf, *Disputaison du croisé et du décroisé*, v. 175-176, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 476.

⁵⁴ Rutebeuf, *Voie de Tunes*, v. 49-51, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 465.

⁵⁵ Rutebeuf, *Voie de Tunes*, v. 77-78, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 466.

⁵⁶ Rutebeuf, *Voie de Tunes*, v. 133-136, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 468.

sarmon » et « bonnes [...] notes et conduit » – afin de marquer le caractère honorable de l’affaire. Mais ces métaphores n’ont pas vraiment la fonction d’embellir des comparants les comparés. Ces derniers, les actes véritables, viennent au contraire se substituer à la littérature et à la musique qui, si belles soient-elles, risquent toujours de n’être que nulles sur le plan du réel. Nous touchons alors au fond du malaise que Rutebeuf devait ressentir dans sa campagne publicitaire de la guerre sainte et que l’on pourrait formuler par une simple question : à quoi sert son travail d’écriture ; peut-il participer à la « novele estoire » ?

Pour un langage en acte

Quand la parole ne correspond pas à l’action, il y a de l’hypocrisie. C’est le thème principal des pamphlets universitaires de Rutebeuf où il dit de ses ennemis, les frères Mendiants, « Que dire et fere n’i soit mie⁵⁷ », parce qu’ils ont dans la bouche pauvreté, humilité, Dieu, mais pratiquent en fait thésaurisation, orgueil, hérésie. Toutefois, le tableau le plus pittoresque de la discordance entre « dire » et « fere », du « dire » qui ne sait jamais se « fere », se trouve dans un poème de croisade, à propos de maint chevalier qui n’écrase les Sarrasins que sous l’effet de l’ivresse, que par une vantardise sans fondement :

Quant la teste est bien avinee,
Au feu deleiz la cheminee,
Si vos croiziez sens sermoneir ;
Donc verriez granz coulz doneir
Seur le sozdant et seur sa gent ;
Forment les aleiz damagent.
Quant vos vos leveiz au matin
S’avez changié votre latin,
Que gari sunt tuit li blecié
Et li abatu redrecié.
Li un vont au lievres chacier,
Et li autre vont porchacier
S’il panront un mallart ou deux,
Car de combatre n’est pas geux⁵⁸.

Rutebeuf reprend et amplifie une image qui n’occupait dans une autre pièce que six vers⁵⁹ : il doit avoir du plaisir dans cette belle caricature. Il n’est pourtant pas certain que Rutebeuf lui-même se croie innocent de cette faute. Nous venons de constater que tout discours littéraire sans effet sur la réalité est à ses yeux foncièrement dévalorisé : le sien en serait-il dispensé ? Si ce départ-là « sens sermoneir », sans direction spirituelle du prédicateur n’est qu’une ivrognerie, son propre sermon peut s’avérer tout justement inutile, ne suscitant aucun départ :

⁵⁷ Rutebeuf, *Discorde de l’Université et des Jacobins*, v. 8, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 239. C’est une variante du proverbe : « Entre faire et dire a moult. » (Joseph Morawski, *Proverbes français antérieurs au XV^e siècle* [1925], Paris, Champion, « Classiques français du Moyen Âge », 2007, p. 25, n° 695).

⁵⁸ Rutebeuf, *Nouvelle complainte d’outremer*, v. 251-264 in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 505-506.

⁵⁹ Rutebeuf, *Complainte du comte Eudes de Nevers*, v. 157-162, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 459.

Se mesires Giefroiz demande
Secors, si quiere qui li face,
Que je n'i voi nule autre trace ;
Quar com plus en sermoneroie,
Et plus l'afere empireroie⁶⁰.

C'est pour surmonter cet embarras que Rutebeuf élabore une rhétorique, celle qu'E. Doudet nomme joliment « rhétorique du mouvement ». Le latin *movere*, remarque-t-elle, comporte deux acceptions : « émouvoir, mais aussi mettre en mouvement⁶¹ ». Il s'agit là d'« émouvoir » les chrétiens pour les « mettre en mouvement », les persuader de secourir la Terre sainte par tous les moyens possibles. De ceux-ci, la critique relève notamment celui du *bestournement*, qui consiste à travailler, ou même renverser les *topoi* des prédicateurs de façon à impacter l'esprit du public. Ainsi le lieu commun d'origine évangélique de la semence s'emploie-t-il aussi bien en tant qu'argument du recrutement, conformément à l'usage commun, que pour être dénigré par le décroisé comme une fraude ou pour se déformer en mauvaise semence d'Hypocrisie. Quant à la visée de ce procédé, citons un beau paragraphe de la médiéviste elle-même :

C'est pour répondre au *bestournement* du monde, aux masques de ses adversaires que l'écrivain utilise les images comme des armes. [...] Connues, répétées, renversées, ces images [topiques] surprennent, impressionnent, « remuent » le public. Le *movere*, que Rutebeuf choisit comme principe esthétique dans ses poèmes de Croisade, est mouvement, dans le texte, dans l'esprit des auditeurs, prélude à leur départ physique⁶².

De cette analyse magistrale, un terme nous intéresse en particulier : qui sont ces « adversaires » ciblés par le poète ? Les musulmans, en effet, ne sont guère présents à l'intérieur de ses écrits. En revanche, il se délecte de s'attaquer à des individus ou groupes chrétiens, souvent sévèrement et parfois nommément, non seulement en fonction de l'affaire de la Terre sainte, mais aussi pour n'importe quelle faute morale qu'il surprend chez eux. C'est surtout le cas de la *Nouvelle complainte d'outremer* où la condamnation de l'auteur s'étend jusqu'à la justice vénale des chevaliers et à l'avarice des bourgeois, sujets qui en apparence ont peu à voir avec l'expédition en Terre sainte. Si nous ne reprenons pas à notre compte le scepticisme d'Edward Billings Ham à l'égard de la sincérité du stipendiaire⁶³, il est difficile de nier le fait que « la Croisade apparaît parfois comme un prétexte à la critique des trois ordres sociaux » et que, arrivé à la *Nouvelle complainte d'outremer*, écrite vers

⁶⁰ Rutebeuf, *Complainte d'outremer*, v. 168-172, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 449-450.

⁶¹ E. Doudet, « Rhétorique en mouvement », p. 14.

⁶² E. Doudet, « Rhétorique en mouvement », p. 15-16. Voir, pour les exemples, Rutebeuf, *Dit de Pouille*, v. 7-8 ; *Complainte du comte Eudes de Nevers*, v. 91-93 ; *Disputaison du croisé et du décroisé*, v. 69-72 ; *Complainte de Constantinople*, v. 44-48, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 437, 458, 472, 426.

⁶³ Edward Billings Ham, « Rutebeuf – Pauper and Polemist », *Romance Philology* 11, 1957-1958, p. 234-238.

1277, donc postérieure à l'expédition de Tunis, « l'amertume du satiriste prend alors le pas sur l'exhortation au combat⁶⁴. »

Mais pourquoi ? Ne serait-ce qu'un effet de l'humeur ou qu'une manière d'ajouter du sel au discours qui sinon deviendrait trop aride ? Il existe bien d'autres raisons plus fondamentales. D'abord, nous avons à noter que la prédication de croisade était souvent intimement associée aux thèmes moraux et au désir de réformer les mœurs, en particulier à partir du règne du pape Innocent III et sous l'influence du théologien parisien Pierre le Chantre et de ses disciples. Le cas-limite est celui de Robert de Courçon, prédicateur des années 1210. Il mêla à l'insistance sur le repentir la surévaluation des pauvres, mais aussi une critique singulièrement sévère de la société, par exemple contre les usuriers, mais ne ménageant même pas le clergé, si bien que le souverain pontife fut obligé de le faire démissionner de son poste de légat⁶⁵.

Pour le contenu de sa critique sociale, on voit bien ce que Rutebeuf doit à cette lignée moraliste. Par contre, une autre approche est exigée pour justifier son ton, ton qui lui est propre et qui paraît dépasser largement les bornes de la prédication, au point que nous nous demandons s'il ne confond pas l'auditoire à guider avec un ennemi à accabler.

Il est possible que cela vienne des circonstances. L'écrivain vivait aux alentours du troisième quart du XIII^e siècle, lorsque la guerre sainte n'était plus séduisante, à tel point que Jean de Joinville, compagnon de saint Louis dans sa première tentative en Égypte, refusa de s'embarquer dans la deuxième, selon un raisonnement qui aurait dû stupéfier son suzerain et ami :

Je fu moult pressé du roy de France et du roy de Navarre de moy croiser. A ce respondi je que tandis comme je avoie esté ou servise Dieu et le roy outre mer, et puis que je en reving, les serjans au roy de France et le roy de Navarre m'avoient destruite ma gent et apovroiez, si que il ne seroit jamés heure que moy et eulz n'en vausissent piz. Et leur disoie ainsi que se je en vouloie ouvrer au gré Dieu, que je demourroï ci pour mon peuple aidier et deffendre ; car se je metoie mon cor en l'aventure du pelerinage de la croiz, la ou je verroie tout cler que ce seroit au mal et au doumage de ma gent, j'en courrouceroy Dieu, qui mist son cors pour son peuple sauver⁶⁶.

Le sénéchal de Champagne n'était pas le seul à avoir un pareil avis. D'autant que sa position apparaît proche de celle du décroisé de Rutebeuf, personnage fictif mais qui sans doute reflète une partie de l'opinion publique :

Hom puet moult bien en cet paÿx
Gaiaignier Dieu sens grant damage ;

⁶⁴ E. Doudet, « Rhétorique en mouvement », p. 15.

⁶⁵ J. Flori, *Prêcher la croisade*, p. 231-259, en particulier 253-254.

⁶⁶ Jean de Joinville, *Vie de saint Louis* [1995], éd. et trad. Jacques Monfrin, Paris, LGF, « Lettres gothiques », 2002, p. 586, § 734-735.

Vos ireiz outre meir laÿs
Qu'a folie aveiz fait homage.
Je di que cil est foux naÿx
Qui se mest en autrui servage,
Quant Dieu puet gaaignier saÿx
Et vivre de son heritage⁶⁷.

De son côté, à l'encontre de tels rétifs, le poète s'écrie avec rancœur :

Li cheval ont mal es eschines
Et li riche homme en lor poitrines.
Que fet Diex qui nes paraqueure⁶⁸ ?

Rutebeuf se montre scandalisé par l'indifférence générale de la population chrétienne envers cette cause sublissime. Que le chagrin suscité par une décadence de la sorte exacerbe le parler d'un « homme d'autrefois⁶⁹ », c'est bien plausible. Encore est-il que le souhait de voir Dieu percer le cœur (« paraqueure ») des fainéants paraît démesuré, étant donné que ce Dieu n'est pas seulement Dieu de justice, mais aussi Dieu de miséricorde. Partant, en sus de la donnée objective de la conjoncture désespérée, il faut y avoir un autre facteur, plus intime, que nous cherchons à partir d'une maxime :

Cilz siecles n'est pas siecles, ainz est chans de bataille,
Et nos nos combatons a vins et a vitaille⁷⁰.

Toute vie est un combat ; reste à choisir lequel. Le combat ordinaire qui s'opère « a vins et a vitaille » est faux, au même titre que celui de ces faux croisés soûls de la *Nouvelle complainte d'outremer*. Ce qui veut dire que le vrai est ailleurs, sur le vrai « chans de bataille », là où les guerriers luttent corps à corps contre l'ennemi de l'Église⁷¹. Mais une question se pose : *quid* de celui qui en discourt ; a-t-il son combat ? À l'époque de Rutebeuf, la poésie était conçue essentiellement comme un accompagnement des « vins » et de la « vitaille ». Dans l'un de ses fabliaux, *Charlot le Juif qui chia dans la peau du lièvre*, le poète lui-même se montre parmi les ménestrels qui affluent vers une fête de noces où tous les assistants se régalaient : « Asseiz mangerent, asseiz burent, / Asseiz firent et feste et joie⁷². » Plus transparente est la *Repentance Rutebeuf*, alias *Mort Rutebeuf*, qui offre une réflexion

⁶⁷ Rutebeuf, *Disputaison du croisé et du décroisé*, v. 97-104, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 474.

⁶⁸ Rutebeuf, *Complainte de Constantinople*, v. 172-174, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 430.

⁶⁹ J. Dufournet, « Rutebeuf et la croisade », p. 117.

⁷⁰ Rutebeuf, *Dit de Pouille*, v. 29-30, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 438.

⁷¹ C'est en l'occurrence Manfred, roi excommunié de Sicile, non pas le peuple mécréant des Sarrasins.

⁷² Rutebeuf, *Charlot le Juif et la peau de lièvre*, v. 52-53, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 2, p. 257. Notons en passant qu'E. Faral et J. Bastin, probablement choqués par ce récit immonde et son intitulé effronté, voulaient le rebaptiser d'un nom plus décent, du moins dans la notice et la table des matières, sans pour autant dire un mot de cette substitution.

amère sur sa carrière littéraire, passée « en geu et en esbatement⁷³ ». Sur ce sujet, M. Zink déclare :

L'activité poétique n'est pas du côté de l'idéal. Elle est du côté des nécessités matérielles de la vie quotidienne. On est poète parce qu'il faut vivre, faute de savoir faire autre chose, et Dieu n'y trouve pas toujours son compte⁷⁴.

Littérature suspecte : il est évident que c'était une condition imposée à tous les écrivains du Moyen Âge, du moins jusqu'au XIII^e siècle, et à plus forte raison à celui qui habitait la capitale française sous le règne d'un souverain hostile aux distractions de ce type⁷⁵. Il l'est moins, cependant, que cela ait été le dernier mot qu'il aurait prononcé, *a fortiori* en ce qui concerne ses poèmes voués aux projets de guerre sainte. À cet endroit, il faut que Dieu puisse en tirer parti, que le poète produise quelque chose qui plaise au Seigneur et par laquelle il mérite sa bienveillance. Autrement, il ne serait qu'un fanfaron comme tant d'autres.

L'enjeu n'est donc pas seulement rhétorique ou esthétique, mais existentiel. S'il mène une « guerre des mots⁷⁶ », ce n'est pas qu'un ajout à la prédication à proprement parler ni qu'une habitude de l'ancien polémiste. Car, en poussant les gens vers le « chans de bataille », Rutebeuf se doit de prouver qu'il en a un à lui, qu'il se dresse en guerrier qui possède ses propres armes. De cette manière, au lieu de passer du *dire* au *faire*, souhaite-t-il que le *dire* soit un *faire*, que son langage *se meuve*, agisse dans le réel, de manière à persuader de sa propre mission, bien sûr les autres, mais peut-être aussi, et avant tout, lui-même, hanté qu'il est par le stéréotype qui pèse sur son métier d'écrivain, censé être l'incarnation de la paresse, comme il le suggère quand il se dépeint avec un grand sens de l'autodérision :

Au point du jor c'on entre en oeuvre,
Rustebuef qui rudement oeuvre,
Quar rudes est, ce est la somme,
Fu ausi com du premier somme.
Or sachiez que gueres ne pense
Ou sera prise sa despense⁷⁷.

Conjurer cette image du désœuvrement, légitimer son « oeuvre », cette obsession est disséminée partout dans la production rutebovine. L'une de ses manifestations les plus révélatrices se trouve à la première strophe de la *Complainte de*

⁷³ Rutebeuf, *Mort Rutebeuf*, v. 8, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 575.

⁷⁴ M. Zink, « Introduction », p. 28-29.

⁷⁵ Voir Jacques Le Goff, *Saint Louis*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des Histoires », 1996, p. 572-574. Il est vrai que l'historien y parle de la relation du roi à la musique et au chant, non pas aux belles lettres. Mais que cette biographie d'un millier de pages ne réserve pas de chapitre spécifique à la littérature, du moins telle que nous l'entendons, et que son index ne recense même pas ce terme est plus que parlant.

⁷⁶ E. Doudet, « Rhétorique en mouvement », p. 16.

⁷⁷ Rutebeuf, *Voie de Paradis* [alias *Voie d'Humilité*], v. 17-22, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 342.

Constantinople. Nous en avons cité ci-dessus la première moitié ; relisons-la dans son intégralité :

Souspirant por l'umain langage
Et penssis au cruel domage
Qui de jor en jor i avient,
Vous vueil descouvrir mon corage,
Que ne sai autre laborage :
Du plus parfont du cuer me vient.
Je sai bien, et bien m'en sovient,
Que tout a avenir covient
Quanc'ont dit li prophete sage :
Or porroit estre, se devient,
Que la foi qui foible devient
Porroit changier nostre langage⁷⁸.

Pour bien expliquer la réflexion de ces six derniers vers, nous nous rappelons que ce poème a été composé en 1262, au moment où l'incendie de la crise universitaire n'était pas encore éteint. Dans cette circonstance, Rutebeuf souffle que les frères Mendiants sont de faux prophètes, l'annonce de l'Antéchrist et de la fin du monde, et qu'ils propagent leur croyance hérétique⁷⁹ au détriment de notre « foi » et du Verbe de Dieu, source de « nostre langage ». Mais cet avertissement apocalyptique ne serait pas à prendre dans le seul sens étroitement religieux. Car le mot « foi » renvoie pareillement à la confiance qu'échangent les êtres humains entre eux et sur laquelle se base tout « langage », y compris celui de l'écrivain qui en gagne sa vie. De plus, ce diagnostic langagier suit immédiatement l'excuse de l'auteur sur son incapacité à accomplir tout autre travail que l'écriture, l'association de « laborage » et de « langage » étant renforcée par la rime. L'unique explication valable de cette disposition est, semble-t-il, la suivante : le « laborage » du poète, pour médiocre qu'il apparaisse, est doté d'une importance non négligeable ; il s'agit de remédier au *changement du langage*, de le remettre en ordre, de remplacer son mauvais état actuel par un – sinon *le* – meilleur, où chaque énoncé jaillisse « du plus parfont du cuer », où chaque locuteur ajuste son mot au réel, à la chose et à l'acte. Cela était bien le dessein de Rutebeuf dans sa lutte contre les Mendiants, et l'est encore largement dans son engagement pour la croisade : maintenant comme autrefois, il se charge de débarrasser le langage des abus, des abuseurs qui n'y trouvent que des prétextes, mensonges, *fabulae*, et de corriger, pour reprendre un moderne, « un monde où l'action n'est pas la sœur du rêve⁸⁰ », son « rêve » n'étant autre chose que la parole faite acte. Mais à présent, tant que l'on est dans « un monde » tel que celui d'aujourd'hui, la « guerre des mots » continue.

⁷⁸ Rutebeuf, *Complainte de Constantinople*, v. 1-12, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 424.

⁷⁹ Voir le passage suivant où le poète dénonce l'attitude du roi, protecteur de ces religieux : « Li rois tendra deça concile / Comment Aiouls s'en vint en France, / Et fera nueve remanance / A cels qui font nueve creance, / Novel Dieu et nueve Evangile, / Et lera semer, par doutante, / Ypocrisie sa semance, / Qui est dame de ceste vile. » (Rutebeuf, *Complainte de Constantinople*, v. 41-48, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 426).

⁸⁰ Charles Baudelaire, « Le Reniement de saint Pierre », v. 30, in *Œuvres complètes*, éd. Claude Pichois, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2 t., 1975-1976, vol. 1, p. 122.

En marge malgré lui

L'une des choses que nous voulons démontrer ici est que toute question que Rutebeuf pose à autrui finit par se poser, d'une façon ou d'une autre, bon gré mal gré, à lui-même. Il s'ensuit que s'il veut exiger un langage véridique, la même exigence s'applique à son cas. C'est pourquoi la *Complainte de Constantinople* s'amorce avec une excuse, un aveu de ce qu'il est, de son point faible. C'est ce que l'on appelle l'humilité, à laquelle on accède par la connaissance de soi, à reprendre la définition d'un manuel d'instruction religieuse de l'époque :

C'est li premiers biens que li Sainz Esperiz fet au pecheur, quant il le visite, car il li rent son sens et son memoire et le ramoine a soi, si que il se connoist et revertist quieux biens il a perduz et en quel povreté il est chez par son pechié⁸¹.

Il est vrai que Rutebeuf ne fut pas à tout moment fidèle à ce principe. Parmi ses poèmes de croisade, il y en a quelques-uns où il ne dit rien de son identité, où il se glisse dans un pronom vague de la première personne du pluriel :

N'atendons mie tant que la mors nos aloit
Car bien serions mort se teiz dons nos failloit⁸².

On ne peut que demander : n'étant pas un « hom de guerre », est-il prêt à admettre que ce « dons » lui échappe ? Il ne le voudrait pas, mais il éprouve des difficultés à trouver une autre réponse.

Se taire sur ce qu'il a d'imparfait – le fait qu'« il n'a fonction officielle ni de guerrier, ni de conseiller clérical » – est selon E. Doudet une manière de conserver la force de son pseudo-sermon : un prêcheur disqualifié risque de n'être pas du tout entendu, il vaut mieux passer sous silence ses défauts⁸³. Mais il n'est pas sûr que ce secret puisse être bien gardé, au sens où cette poésie se caractérise par la mise en avant du *je*, en attirant constamment l'attention du public sur ce personnage prenant la parole⁸⁴. Pour détourner cette attention, il a besoin d'autres astuces. À titre d'exemple, nous sommes tentés de comprendre sous cet angle l'accent exacerbé du poète : il voudrait ainsi s'effacer derrière son éloquence, derrière le pathétique qu'elle provoque, et surtout derrière les figures des coupables qu'elle jette devant l'opinion publique en tant que cibles commodes, boucs émissaires.

De toute façon, un paradoxe mérite d'être retenu : Rutebeuf apparaît moins gêné avec les personnages négatifs qu'avec les positifs. Quand il est tenu à faire l'éloge

⁸¹ Frère Laurent, *La Somme le roi*, éd. Édith Brayer et Anne-Françoise Leurquin-Labie, Paris, Paillart, « Société des anciens textes français », 2008, p. 238.

⁸² Rutebeuf, *Dit de Pouille*, v. 27-28, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 438.

⁸³ E. Doudet, « Rhétorique en mouvement », p. 14.

⁸⁴ M. Zink rattache cette tendance à celle, générale, de la littérature morale, religieuse et satirique où, à partir de la charnière des XII^e et XIII^e siècles, l'expérience personnelle de l'auteur est de plus en plus accentuée (M. Zink, « Introduction », p. 24-27 ; voir aussi Michel Zink, *La subjectivité littéraire autour du siècle de saint Louis*, Paris, PUF, « Écriture », 1985, en particulier p. 58-74).

de tel ou tel individu, comme dans ses plaintes funèbres, son verbe se trouve moins vif et moins souple. De même, sur la *Disputaison du croisé et du décroisé*, tous les critiques, ou presque, s'accordent pour dire que le raisonnement de celui qui joue le mauvais rôle est le plus fort et qu'il est visiblement artificiel de le faire se déclarer vaincu par son rival. Certains s'interrogent même sur le vrai sentiment de l'auteur lui-même⁸⁵.

Vue impressionniste et anachronique, certainement. La faute capitale, entre autres, serait de n'avoir pas mesuré combien est lourd, autant dans la louange que dans le blâme, le poids des traditions rhétoriques⁸⁶. Nonobstant, tout en reconnaissant nos incertitudes, nous nous permettons une présomption d'apparence psychologique, mais, plus profondément, d'ordre idéologique, parce que, à nous en rapporter à un philosophe du siècle dernier, « *l'idéologie est une "représentation" du rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence*⁸⁷. » En d'autres termes, il n'est pas question de deviner le tempérament ou le talent d'un individu, mais de détecter sa place au sein de la structure sociale, ou plutôt de l'image qu'il a de cette structure, image avec laquelle il noue une relation, dans laquelle il a à prendre sa position.

Chez Rutebeuf, l'image du monde est de caractère manichéen, s'appuyant sur l'alternative du paradis et de l'enfer. Son irritation verbale est une façon de radicaliser cette alternative, mais aussi de différer le moment où il devrait expliciter de quel côté lui-même se situe. Mais dès qu'il est conduit à changer de langue et à se déplacer du registre du contre à celui du pour, cette ruse se révèle moins efficace et, sans pouvoir humilier autrui, il est en danger d'être humilié. Par conséquent, il disparaît sans laisser aucune trace du jardin où s'est déroulée la *Disputaison du croisé et du décroisé*, lorsque le décroisé est devenu lui-même un croisé en déclarant : « Car qui a s'ame est oblieux, / Bien est raisons qu'il le compeire⁸⁸. » Le poète, non croisé, n'a plus rien à dire.

De façon moins ostensible, la *Voie de Tunes* témoigne du même trouble. Nous avons déjà examiné quelques-uns des passages dithyrambiques que ce poème contient pour saint Louis et ceux qui se sont décidé de le suivre. Écrit probablement au moment où les cérémonies solennelles au cours desquelles ils avaient pris la croix étaient encore vivantes dans la mémoire de la population⁸⁹ et où tout espoir semblait encore permis, il est la plus optimiste des pièces de croisade : à la fin, Rutebeuf n'hésite pas à prier que les croisés « osteir au soudant puissent et joië et deduit ». Il en va cependant différemment au début :

⁸⁵ Voir, par exemple, E. B. Ham, « Rutebeuf – Pauper and Polemist », p. 238.

⁸⁶ L'ouvrage classique de N. F. Regalado est dédié précisément à déterminer ce poids au sein de l'œuvre entière de Rutebeuf (Voir N. F. Regalado, *Poetic Patterns in Rutebeuf*).

⁸⁷ Louis Althusser, « Idéologie et appareils idéologiques d'État (notes pour une recherche) » [1970], in *Sur la reproduction*, Paris, PUF, « Actuel Marx Confrontation », 2011, p. 288.

⁸⁸ Rutebeuf, *Disputaison du croisé et du décroisé*, v. 239-240, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 478.

⁸⁹ E. Faral, notice de la *Voie de Tunes*, in Rutebeuf, *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 461-462.

De corrouz et d’anui, de pleur et de pitié
Est toute la matiere dont je tras mon ditié⁹⁰.

Même quand nous prenons garde à ne pas surinterpréter une incohérence de ce type, assez fréquente dans une culture où l’hyperbole est l’une des figures de style les plus banales, nous nous trouvons tentés encore une fois d’y voir une preuve de son inclination à dramatiser l’état des choses, de sa préférence pour la plainte par rapport au panégyrique. Mais pourquoi lier ce goût personnel à une conscience de soi idéologique ? C’est que, dans l’éloge des croisés de la même pièce, nous nous heurtons à une strophe étrange où, après avoir honoré deux fils du roi et son neveu, Rutebeuf dit :

Tot soit qu’a moi bien faire soient tardif et lant,
Si ai je de pitié por eulz le cueur dolant :
Mais ce me reconforte (qu’iroie je celant ?)
Qu’en lor venues vont en paradix volant⁹¹.

Un propos déplacé, dont la tonalité n’est pas conforme à la circonstance : si cela prouve, comme le croit E. Faral, que « la pièce était destinée à venir sous les yeux ou aux oreilles des princes⁹² », il deviendrait encore plus difficile de comprendre comment le poète put oser cet incongru. Mais quoi qu’il en soit du contexte, il est en premier lieu nécessaire de bien inspecter le texte et d’y analyser la fonction de ce quatrain. Il apparaît dès lors que ces lignes n’expriment pas tant l’intention de taquiner les jeunes membres de la famille royale à cause d’un mécontentement né de leur peu de libéralité que celle de faire percevoir subrepticement l’identité du *je* qui y parle. Elles dessinent son portrait comme étant obsédé davantage par les trivialités de la vie d’ici-bas que par l’aspiration au « paradix ». Ce ne sont donc pas les princes qui se trouvent rebaisés, mais le poète. Il prétend être un guerrier des mots, mais quelle est sa guerre auprès de celle, physique, vraie, que vont mener ces nouveaux croisés ? Pour un moment, il ôte son masque, quitte son rôle de prêcheur et laisse entrevoir le sien propre, son vrai rôle d’écrivain, rôle de celui qui ne vit que du *bienfait*, « D’autrui chatel, d’autrui substance⁹³ ». Peut-être préfère-t-il s’humilier ainsi plutôt que d’être humilié, comme si cela était moins humiliant, et comme si l’autodérision était le seul moyen de transformer l’humiliation en humilité, en marque de connaissance de soi. Il connaît ce qu’il est, et ce qu’il n’est pas.

Pour terminer cette lecture, nous sortons, une fois n’est pas coutume, de notre carré des onze poèmes de croisade. Mais, comme par hasard, cet autre texte est adressé à l’un de ces trois princes dont nous venons de parler, à savoir Philippe III le Hardi qui, à la suite du désastre de Tunis, hérite le trône de son père. Cette pièce, intitulée *Pauvreté Rutebeuf*, comporte une petite allusion à des guerres récentes, dont cette dernière croisade :

⁹⁰ Rutebeuf, *Voie de Tunes*, v. 1-2, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 463.

⁹¹ Rutebeuf, *Voie de Tunes*, v. 65-68, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 465.

⁹² E. Faral, notice de la *Voie de Tunes*, in Rutebeuf, *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 463.

⁹³ Rutebeuf, *Mort Rutebeuf*, v. 20, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 576.

Mors me ra fait de granz damages ;
Et vos, boens rois, en deus voiajes
M'aveiz bone gent esloignie,
Et li lointaiuz pelerinages
De Tunes, qui est leuz sauvages,
Et la male gent renoïe⁹⁴.

Nous devons à E. Faral l'éclaircissement de ces références historiques⁹⁵ : les « deus voiajes » renvoient aux entreprises du roi destinataire – l'une contre un vassal révolté, l'autre contre le roi de Castille – et le « pelerinages », à l'expédition de Tunis. À première vue, il est surprenant que le poète parle avec tant de désinvolture de ces grandes affaires du royaume, en leur imputant ses « granz damages » personnels, ceux de la pauvreté, d'autant que l'une d'entre elles a été, comme l'on l'a vu au long de ces pages, ardemment exaltée par lui-même dans nombre de pièces. Ce serait pour autant trop hâtif d'y voir le signe d'une volte-face, car on doit prendre en compte le caractère auto-dérisoire du texte où le *je* assume le rôle de quémandeur pitoyable, dépourvu de l'intelligence qui lui permettrait d'apercevoir ce qui relève de la raison d'État. Mais si encore ce passage est pour nous suggestif, c'est relativement à l'image ici tracée de l'auteur et à la conscience de soi qui s'y entrevoit. Rappelons-nous que toute production de Rutebeuf est une production sur commande. Non pas pour mettre en doute l'authenticité de ses opinions, mais pour souligner que, même quand il déclare : « Vous vueil découvrir mon corage », il lui faut toujours quelqu'un qui lui ait demandé de le faire, et aussi, souvent, un événement quelconque ayant préalablement provoqué chez ce dernier le besoin. Sans événement, sans demande, pas d'écriture. L'auteur est privé de l'initiative de son propre travail. C'est pourquoi il dit :

Je ne sai par ou je coumance,
Tant ai de matyere abondance
Por parleir de ma povretei⁹⁶.

Si la « matyere » est de la « povretei », l'« abondance » égale le manque. Néanmoins, pour survivre, il est contraint d'y trouver de quoi rimer, quitte à conclure : « Et je n'ai plus que vos veeiz⁹⁷. » Certes, il connaît bien d'autres choses : ne parle-t-il pas de ces expéditions menées par deux rois de suite ? Mais celles-ci, ce ne sont pas les siennes, tant que personne ne les lui donne, que personne ne veut les écouter. Il ne peut que passer à côté, en y faisant un clin d'œil, mais pas davantage, peut-être non sans amertume. Qu'il ait autrefois écrit à ce sujet ne signifie pas qu'il en est le maître, pas plus que parler de la croisade ne l'a jamais changé en croisé.

⁹⁴ Rutebeuf, *Pauvreté Rutebeuf*, v. 19-24, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 571.

⁹⁵ E. Faral, notice de la *Pauvreté Rutebeuf*, in Rutebeuf, *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 569-570.

⁹⁶ Rutebeuf, *Pauvreté Rutebeuf*, v. 1-3, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 570.

⁹⁷ Rutebeuf, *Pauvreté Rutebeuf*, v. 48, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 572.

Lui qui dit : « A Paris sui entre touz biens, / Et n'i a nul qui i soit miens⁹⁸, » il dirait à cet égard la même chose.

Enfin vient un épilogue. Nous sommes en 1277 avec la *Pauvreté Rutebeuf* ; la même année, il saisira une occasion de parler encore une fois sur la guerre sainte, écrira la *Nouvelle complainte d'outremer* et y reprendra le fameux mot d'ordre de la précédente *Complainte* : « Recoumanciez novele estoire⁹⁹ ». Mais le temps de la croisade est désormais révolu. Il n'y aura plus d'« estoire » ; et l'Histoire, dans sa réalité, dépassera définitivement l'écrivain, qu'il le sache ou non. Ce sera, de tous ses poèmes qui nous seront transmis, le dernier.

Texte de Rutebeuf

RUTEBEUF, *Œuvres complètes*, éd. Edmond Faral et Julia Bastin, Paris, Picard, 2 t., 1959-1960.

RUTEBEUF, *Poèmes de l'infortune et poèmes de la croisade*, trad. Jean Dufournet, Paris, Champion, « Traductions des classiques français du Moyen Âge », 1979.

RUTEBEUF, *Œuvres complètes* [1989-1990], éd. et trad. Michel Zink, Paris, LGF, « Lettres gothiques », 2001.

Autres textes médiévaux

La Chanson d'Antioche. Chanson de geste du dernier quart du XII^e siècle, éd. et trad. Bernard Guidot, Paris, Champion, « Champion classiques », 2011.

Les chansons de croisade avec leurs mélodies, éd. et trad. Joseph Bédier et Pierre Aubry, Paris, Champion, 1909.

JEAN DE JOINVILLE, *Vie de saint Louis* [1995], éd. et trad. Jacques Monfrin, Paris, LGF, « Lettres gothiques », 2002.

LAURENT (Frère), *La Somme le roi*, éd. Édith Brayer et Anne-Françoise Leurquin-Labie, Paris, Paillart, « Société des anciens textes français », 2008.

Études littéraires et historiques

BALARD Michel, *Croisades et Orient latin (XI^e-XIV^e siècle)* [2001], Paris, Armand Colin, « U. Histoire », 2003.

BORDIER Jean-Pierre, « L'Antéchrist au Quartier Latin selon Rutebeuf », in POIRION Daniel (dir.), *Milieus universitaires et mentalité urbaine au Moyen Âge*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, « Cultures et civilisations médiévales », 1987, p. 9-21.

⁹⁸ Rutebeuf, *Pauvreté Rutebeuf*, v. 39-40, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 572.

⁹⁹ Rutebeuf, *Nouvelle complainte d'outremer*, v. 341, in *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, vol. 1, p. 508.

BORDIER Jean-Pierre, « Réflexions sur le voir dire de Rutebeuf », in *Farai chansoneta novele. Essais sur la liberté créatrice au Moyen Âge. Hommage à Jean-Charles Payen*, Caen, Centre de Publication de l'Université de Caen, 1989, p. 77-86

BOUTET Dominique, *La chanson de geste. Forme et signification d'une écriture épique du Moyen Âge*, Paris, PUF, « Écriture », 1993.

CERQUIGLINI-TOULET Jacqueline, « Le clerc et le louche. Sociologie d'une esthétique » [1984], in HÛE Denis (dir.), *Comme mon cœur désire : le livre du Voir Dit*, Orléans, Paradigme, « Medievalia », 2001, p. 187-198.

DOUDET Estelle, « Rhétorique en mouvement : Rutebeuf, prêcheur et polémiste de la Croisade », *Méthode !* 9, 2005, p. 11-17.

DUFEIL Michel-Marie, *Guillaume de Saint-Amour et la polémique universitaire parisienne : 1250-1259*, Paris, Picard, 1972.

DUFEIL Michel-Marie, « L'œuvre d'une vie rythmée : chronographie de Rutebeuf », in BUSCHINGER Danielle et CRÉPIN André (dir.), *Musique, littérature et société au moyen âge*, Paris, Champion, 1980, p. 286-289.

FLORI Jean, *Prêcher la croisade (XI^e-XIII^e siècle). Communication et propagande*, Paris, Perrin, 2012.

HAM Edward Billings, « Rutebeuf – Pauper and Polemist », *Romance Philology* 11, 1957-1958, p. 226-239.

LECOY DE LA MARCHE Albert, « La prédication de la croisade au XIII^e siècle », *Revue des Questions historiques* 48, 1890, p. 5-28.

LE GOFF Jacques, *Saint Louis*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des Histoires », 1996.

REGALADO Nancy Freeman, *Poetic Patterns in Rutebeuf: A Study in Noncourtly Poetic Modes of the Thirteenth Century*, New Haven, Yale University Press, « Yale Romanic Studies », 1970.

ROUSSET Paul, « Rutebeuf poète de la croisade », *Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte* 60, 1966, p. 103-111.

ROUSSET Paul, *Histoire d'une idéologie. La croisade*, Lausanne, L'Âge d'Homme, « Cheminement », 1983.

RYCHNER Jean, *La chanson de geste. Essai sur l'art épique des jongleurs*, Genève, Droz, « Société de publications romanes et françaises », 1955.

SCHELER Auguste, *Notices et extraits de deux manuscrits français de la Bibliothèque royale de Turin*, Bruxelles, Olivier, 1867.

TROTTER David A., *Medieval French Literature and the Crusades : 1100-1300*, Genève, Droz, « Histoire des idées et critique littéraire », 1988.

WINKLER Alexandre, « La "littérature des croisades" existe-t-elle ? », *Le Moyen Âge* 104, 2008, p. 603-618.

ZINK Michel, *La prédication en langue romane avant 1300* [1976], Paris, Champion, « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », 1982.

ZINK Michel, *La subjectivité littéraire autour du siècle de saint Louis*, Paris, PUF, « Écriture », 1985.

ZUMTHOR Paul, *Essai de poétique médiévale* [1972], Paris, Le Seuil, « Points Essais », 2000, p. 487.

Autres

ALTHUSSER Louis, « Idéologie et appareils idéologiques d'État (notes pour une recherche) » [1970], in *Sur la reproduction*, Paris, PUF, « Actuel Marx Confrontation », 2011, p. 263-306.

BAUDELAIRE Charles, *Œuvres complètes*, éd. Claude Pichois, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1975-1976.

MATSUMURA Takeshi, *Dictionnaire du français médiéval*, Paris, Les Belles Lettres, 2015.

MORAWSKI Joseph, *Proverbes français antérieurs au XV^e siècle* [1925], Paris, Champion, « Classiques français du Moyen Âge », 2007.

Doctorant en Études médiévales à l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV), **Sung-Wook Moon** prépare sous la direction de Sylvie Lefèvre une thèse sur « Rutebeuf ou une poésie à contre-courant ». À propos du même auteur, il a contribué au numéro 34 de *Questes* (à paraître) par un article intitulé « Les mouches blanches, qui piquent-elles ? Rutebeuf sous la neige avec les *Ribauds de Grève* ».